



HAL
open science

Le français moderne, entre V2 et SVO ?

Catherine Fuchs, Pierre Le Goffic

► **To cite this version:**

Catherine Fuchs, Pierre Le Goffic. Le français moderne, entre V2 et SVO?. O. Bertrand & al. Discours, diachronie, stylistique du français, Peter Lang, pp.17-35, 2007. halshs-00340668

HAL Id: halshs-00340668

<https://shs.hal.science/halshs-00340668>

Submitted on 21 Nov 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

[Paru en 2007 dans O. Bertrand & al. eds. *Discours, Diachronie, Stylistique du français : Etudes en hommage à Bernard Combettes*, Berne : Peter Lang, pp. 17-35]

Version préliminaire

LE FRANÇAIS MODERNE, ENTRE 'V2' ET 'SVO' ?

Catherine FUCHS (CNRS, UMR 8094 LATTICE)
et Pierre LE GOFFIC (Paris III, UMR 8094 LATTICE)

Nous nous intéresserons ici à la question de l'ordre des mots et des positions dans la phrase en français moderne. Nous défendrons l'idée que le français est encore à bien des égards une langue V2, en ce que sa structure actuelle combine des traits de langue SVO et des traits de langue V2 — mais d'une langue V2 (assouplie) qui, en raison de certains facteurs d'évolution conflictuels, tend à déplacer le verbe au-delà de la deuxième position. De plus, la question est rendue complexe par la dissymétrie entre sujet nominal et sujet clitique, et par les problèmes afférents au constituant QU-.

Cette brève étude croise de nombreuses questions soulevées par Bernard Combettes, et en particulier, on y reviendra *in fine*, celle de la constitution du groupe verbal (Combettes, 1999).

1. Le schéma de base : un V2 restreint et assoupli

En français moderne, le schéma de base de la phrase est « X V Y », avec V en deuxième position.

Le premier terme X est préférentiellement le sujet (S), qu'il soit nominal ou clitique :

L'enfant dormait paisiblement
Il dormait paisiblement.

Mais X peut ne pas être le sujet, cette première place étant alors occupée par un autre élément, ayant la fonction de complément essentiel ou accessoire :

De cette lettre dépend mon avenir
Au ciel brille une étoile.

Cet ordre (par ailleurs assez marqué) connaît toutefois des restrictions importantes. Le terme X ne peut pas être un c.o.d. nominal, ni un simple modifieur de manière, le sujet postposé ne peut pas être un simple clitique :

- * *La lettre lira Jean*
- * *Paisiblement dormait l'enfant*
- * *De cette lettre dépend-elle.*

Qu'il soit essentiel ou accessoire, le complément X doit nécessairement être intraprédicatif ; tout constituant extraprédicatif ou exophrastique placé à l'initiale fonctionne en effet (on le verra plus loin) comme un élément externe, un périphérique préfixé au noyau.

Dans ce schéma de base, le deuxième terme est V. A l'exception des clitiques compléments, aucun autre constituant du noyau ne peut en effet être placé entre X et V :

Mon père parlait souvent de son enfance.

Mon père me parlait souvent de son enfance.

Mon père m'en parlait souvent.

** Mon père de son enfance parlait souvent.*

Le cas des inversions dites 'absolues' peut, à première vue, sembler un contre-exemple au schéma V2, puisque V apparaît à l'initiale :

Entre Claudine portant la soupière.

Sont concernés les élèves qui passent dans la classe supérieure.

Il existe toutefois un certain nombre d'arguments permettant de postuler que, dans ce cas, il y aurait en première position un X correspondant à un élément ellipsé (par anaphore contextuelle ou situationnelle) :

(A ce moment-là) entre Claudine portant la soupière.

(Ici et maintenant) sont concernés les élèves qui passent dans la classe supérieure.

Dans un exemple comme le suivant, on peut constater que ce qui est possible dans la deuxième phrase ne le serait pas dans la première ; la phrase 2 prend appui sur la phrase 1 comme elle le ferait sur un terme initial (*A cette occasion ...*) :

L'équipe de France va disputer sa deuxième finale de Coupe du monde, dimanche à Berlin. Me revient le souvenir de 1993, quand tout a commencé pour cette génération de joueurs. [Le Monde, 9-10 juillet 2006, p. 1].

Contrairement à une langue V2 stricte, le français moderne accepte que des éléments périphériques au noyau — par exemple circonstants détachés extraprédicatifs, ou modalisateurs exophrastiques — viennent s'intercaler avant le terme initial (Z, X V Y) ou bien entre ce terme et le V (X, Z, V Y) :

Devant la maison, le jardin était en fleurs

La nuit suivante, Paul a rêvé de Marie

Naturellement, sa chambre est en désordre

Le jardin, devant la maison, était en fleurs

Paul, la nuit suivante, a rêvé de Marie

Sa chambre, naturellement, est en désordre.

Ce schéma X V Y, qui apparente — dans une certaine mesure — le français moderne à une langue V2 reste, selon nous, le schéma de base, en particulier par les possibilités

d'alternance qu'il offre en ce qui concerne la place du sujet nominal : à gauche ou à droite du verbe, celui-ci restant le pivot organisateur de la phrase¹, en deuxième position.²

Pour autant, il s'agit là du schéma d'une langue V2 à la fois restreinte et assouplie : une langue V2 stricte (comme p. ex. l'allemand) est en effet une langue où le verbe, placé en deuxième position, ne peut être précédé que par un seul et unique terme (placé en première position) qui, par ailleurs, peut remplir n'importe quelle fonction. Tel était le cas de l'ancien français ; ce n'est plus celui du français moderne.

Pour illustrer plus avant les diverses structures où V est en deuxième position, nous distinguerons successivement les cas où $X = S$ et ceux où $X \neq S$; nous verrons ensuite ceux où $X = QU$ -, et, pour finir, ceux où $X =$ un texte en mention.

1.1. $X = S$

Lorsque c'est le sujet (nominal ou, très souvent, clitique) qui est en première position, on a affaire à l'ordre S V (O), où V peut être suivi, au sein du noyau, d'un complément d'objet direct et/ou d'un complément d'objet indirect et/ou d'un circonstant intraprédicatif. Cette structure se trouve en indépendante et dans les complétives.

a) en indépendante

La main droite saisit le pain et le porte à la bouche, la main droite repose le pain sur la nappe blanche et saisit le couteau, la main gauche saisit la fourchette, la fourchette pique la viande, le couteau coupe un morceau de viande, la main droite pose le couteau sur la nappe, la main gauche met la fourchette dans la main droite (...) [Robbe-Grillet]

b) dans les complétives

Le *que* joue ici le rôle d'une cheville « masquée », extérieure à la proposition qu'il permet d'enchaîner ; il ne saurait donc être considéré comme occupant la première place de la subordonnée : c'est bien le sujet S qui est en X.

(...) ce fut pour apprendre que son père était mort à Verdun, que sa mère, remariée à un employé d'assurances, vivait maintenant au Caire, et que sa sœur Anne, d'un an sa cadette, venait d'épouser un Cyrille Voltimand, ouvrier carreleur à Paris, dans le dix-neuvième arrondissement. [Perec]

De même dans une percontative (interrogative indirecte) totale :

Je ne sais pas si Jean a réussi.

¹ On trouve un point de vue inverse chez M. Herslund (2006).

² Nous ne arrêterons pas sur la question des formes composées du verbe : qu'il suffise ici de rappeler que, en cas de forme verbale composée, le sujet clitique postposé se place immédiatement derrière l'auxiliaire, et le sujet nominal postposé derrière le participe (ou plus généralement derrière la forme auxiliée). Mais, pour les besoins du présent article, nous parlerons simplement de postposition dans les deux cas. De même, nous ne prendrons pas en compte les clitiques compléments, qui ne 'comptent' pas pour les questions ici abordées : ils sont purement et simplement annexés au verbe (forme simple ou auxiliaire).

1.2. $X \neq S$

Lorsque c'est un constituant intraprédicatif autre que le sujet qui occupe la première position, on a affaire à l'ordre X V S, où le sujet est postposé au verbe. Ce que l'on trouve en indépendante et dans les complétives.

a) en indépendante

Le constituant X est, le plus souvent, un complément d'objet indirect, ou un circonstant intraprédicatif de localisation spatiale ou temporelle, ou — plus rarement — un attribut :

A sa colère se mêlait un peu d'amertume. [Sabatier]

A l'annulaire brille une bague, un mince ruban d'or qui fait à peine saillie sur les chairs. [Robbe-Grillet]

Le 4 février se réuniront les conseils généraux, élargis aux secrétaires de sections, qui (...). [Le Monde]

Telle est la mission du prolétariat. [Camus, cit. Grevisse]

Le sujet postposé au verbe ne peut être que nominal. C'est la structure souvent appelée 'inversion stylistique' :

* *A sa colère se mêlait-elle*

* *A l'annulaire brille-t-elle*

* *Telle est-elle.*

Le terme de départ X, dans certaines structures stéréotypées (et souvent isolées ou archaïsantes) peut même être un constituant jouant le rôle d'un modifieur secondaire :

Peu importe le résultat

Seuls réussiront les meilleurs parmi vous.

En revanche, il ne peut pas être complément d'objet direct (* *L'histoire me racontait mon père*) — ce en quoi le schéma de l'indépendante se distingue de celui de la relative (*L'histoire que me racontait mon père*); nous reviendrons plus loin (§ 3.1.) sur cette dissymétrie.

b) dans les complétives

Ici encore, le *que* (ou le *si* de l'interrogative indirecte totale) est une cheville extérieure à la subordonnée, dont le premier terme est le X (attribut, complément d'objet indirect, ou circonstant de localisation). Il s'agit bien de l'inversion dite 'stylistique', puisque la postposition d'un sujet clitique est exclue :

Paul indiqua qu'à ce salaire de base s'ajouteraient diverses primes

Elle vit que dans ses yeux brillait une lueur étrange

Il comprit que telle était la mission du prolétariat

Je me demande si là n'est pas la solution.

Les complétives à S postposé connaissent également l'ordre V S sans X initial en surface, comme les indépendantes, et dans des conditions appelant les mêmes commentaires :

*Il savait que viendrait ce jour tant attendu
Elle souhaitait ardemment que triomphe enfin la raison
Je déclare que sont admis les candidats ayant au moins 10/20.
Tu n'iras plus ... m'attendre et voir si n'arrive pas le printemps.* [Gide ; cit. Le Bidois]

1.3. X = QU-

Le terme en QU- fonctionne comme une variable d'actant ou de circonstant : il participe du noyau. Dans les interrogatives partielles et dans divers types de subordonnées, il occupe la première position (X) ; on a alors affaire à l'ordre QU- V ...

a) dans les interrogatives partielles

Le sujet peut, bien entendu, être le pronom *qui* en fonction sujet (*Qui est venu ?*), mais l'ordre QU- V se rencontre avec des termes en *qu-* initiaux non sujets. On n'est toutefois plus dans le cadre d'une 'inversion stylistique', car la postposition n'est plus réservée au seul sujet nominal, elle concerne aussi le clitique :

*Que dit-il ?
Qui as-tu vu ?
Où est Paul ?
Où est-il ?*

*Qui est G. Bush ?
A qui profite le crime ?
Que dit Paul ?
A quoi pensent les jeunes filles ?
Combien coûte cette robe ?
Comment vivent les Indiens ?*

On est ici dans le maintien d'un procédé ancien de postposition du sujet comme moyen d'expression de l'interrogation (sur les limites de la postposition nominale, voir Le Goffic 1997).

b) dans les subordonnées (autres que complétives)

A la différence de ce qui se passe dans l'interrogation partielle, le sujet ne peut plus être un clitique, mais seulement un terme nominal : on est donc à nouveau du côté de l'inversion 'stylistique' (bien que l'ordre alternatif potentiel ne soit pas dans un rapport simple S V O / X V S : voir *infra*, § 3.1. a)).

Exemples en percontatives :

Mais à force de voir tant d'art, je demande où sont les beaux arts. [Flaubert]
Je demandai comment s'appelait cet endroit. [Proust ; cit. Le Bidois]
Disons pour finir qui était le marquis de Norpois. [Proust ; cit. Le Bidois]
Elle me permit de constater combien était déjà avancé mon retour vers l'indifférence. [Proust ; cit. Le Bidois]
Je ne saurais te dire au juste quand s'est amorcé ce changement. [J. Romains ; cit. Le Bidois]

Exemples en relatives :

(...) il exploite mal ce patrimoine « foudroyant » qu'est la France. [Le Monde]

Faut-il pour autant se dispenser du plaisir de (re)découvrir les recherches, passionnantes, auxquelles participe ce brillant théoricien ? [Le Monde]

En dépit de l'angle assez faible sous lequel apparaît la pente, les bananiers y sont encore faciles à compter, du haut de la terrasse. [Robbe-Grillet]

Puis Franck revient aux effet fâcheux que produit la quinine sur l'héroïne du roman africain qu'ils sont en train de lire. [Robbe-Grillet]

Exemples en clivées :

C'est ici que commencent les difficultés

C'est alors que commença le grand chambardement

C'est à toi que sont destinées ces paroles

C'est ce type de choses que doivent faire les étudiants

C'est ce que disent les jeunes.

On voit que dans les relatives et les clivées, le terme en QU- peut être attribut, complément indirect, circonstant, mais aussi complément d'objet direct — contrairement à ce qui se passe dans les indépendantes : cf. *supra* § 1.2.

Exemples en intégratives :

Je voterai pour qui votent les gens sensés

Il travaille comme travaillaient les Anciens

Je vais où règne la concorde

Et quand revenait le silence, elle retombait dans son idée. [A. France ; cit. Le Bidois]³

1.4. X = un texte en mention

Il existe enfin un dernier type de structure en V2, plus ou moins marginal : c'est le type représenté dans les incises, de statut intermédiaire entre indépendante et subordonnée :

« Oui », dit-il

« Oui », dit Paul

Le terme X est un fragment quelconque, en mention (discours cité). Le verbe est un verbe de parole (ou un verbe auquel on fait jouer ce rôle). Sujet clitique et sujet nominal se rencontrent également à droite du verbe : c'est l'ordre ancien V2 conservé, avec un c.o.d. en première position.

Par extension, le tour se rencontre avec des verbes d'attitude propositionnelle (*croit-on, pensa-t-il*), avec lesquels on a préférentiellement un sujet clitique.

³ On notera que cette inversion stylistique se retrouve parfois avec les 'conjonctions' formées sur *que* ; ex. : *Elle ne dédaigne aucun des objets appartenant au culte, lorsque s'y trouvent les mérites de l'art ou de l'ancienneté.* [A. France ; cit. Le Bidois].

2. Autres schémas

Les trois configurations que nous venons d'illustrer — à savoir S V (O), X V S (y compris les incises) et QU- V S — plaident bien en faveur d'une langue V2 (restreinte et assouplie). Mais d'autres configurations existent, que nous rangerons dans deux groupes :

- l'inversion dite 'complexe',
- le maintien, derrière QU- intraprédicatif mis 'hors compte', du schéma de base, soit donc l'ordre QU- X V Y.

2.1. L'inversion complexe : (S) V-il O

L'inversion dite 'complexe' est caractérisée par la postposition du sujet clitique, 'doublant' en quelque sorte le sujet nominal antéposé. La postposition du sujet clitique apparaît alors ici comme orientant fortement la modalité de la phrase (par remise en cause de l'assertion). En l'absence de sujet nominal, le seul clitique postposé garde la même force modale⁴. Qu'en est-il alors de la première position X, qui est tantôt vide (quand le sujet est un simple clitique), tantôt occupée par un sujet nominal antéposé – si tant est que ce terme soit véritablement sujet, et en position X ?

a) en interrogation totale

Viendra-t-il ?

Paul viendra-t-il ?

(* *Viendra Paul ?*)

N'est-ce pas ?

La solution serait-elle de ne rien faire ?

(* *Serait la solution de ne rien faire ?*)

Cette forme de 'dédoublage' du sujet (l'inversion complexe est exclusive de la postposition d'un sujet nominal) rend délicate la répartition des propriétés 'subjectales' entre le N antéposé et le clitique postposé, et peut entraîner des incertitudes sur les positions en jeu. Un rapprochement est souvent fait avec une dislocation à gauche : dans *Jean est-il à Paris ?*, le GN *Jean* est-il à considérer comme étant dans la même position que dans *Jean est à Paris*, ou que dans *Jean, il est à Paris ?*

Sans entrer dans le détail de la discussion, nous retiendrons la position du sujet antéposé normal, et non pas celle (préfixale, hors noyau) du disloqué, en présentant un seul des arguments utilisables. Il est parfaitement possible de dire *Un complice participa-t-il à l'effraction ? l'enquête le dira*, alors que la dislocation (sur un GN indéfini spécifique) est irrecevable : * *Un complice, il participa à l'effraction*.

Ce type de structure s'écarte du système 'V2' : le point névralgique est, non pas le verbe seul, mais son articulation au sujet clitique qui le suit immédiatement, le verbe pouvant se trouver en premier constituant.

b) dans les énoncés 'discussifs' : Adv (S) V-il O

⁴ Hors contexte, la postposition du sujet clitique est ambiguë : elle n'a pas la même valeur dans l'incise, assertive ('*Oui*', *dit-il*) que dans l'interrogation totale (*Dit-il la vérité ?*).

Les exemples ci-dessus sont à rapprocher du cas des indépendantes introduites par un adverbial discussif (remettant en question l'assertion) avec postposition complexe (cf. Guimier 1997), du type :

Peut-être la vie existe-t-elle ailleurs ? [Allègre]
Sans doute leur avait-il fait abandon de sa part dans les propriétés (...). [Mauriac].

Quels sont le statut et la position de l'adverbe ? Son sémantisme modal et sa portée exophrastique incitent à en faire non un terme X, mais un 'préfixe', nonobstant son rattachement par liaison (et non par détachement) avec la suite de l'énoncé.

c) en interrogation partielle : QU- (S) V-il O

L'inversion complexe se retrouve également derrière un constituant en *qu-* dans les interrogatives dites 'partielles' :

Où Paul a-t-il trouvé ce livre ? (* *Où a trouvé ce livre Paul ?*)
Pourquoi Jean pleure-t-il ? (* *Pourquoi pleure Jean ?*)
Qui Paul a-t-il vu ? (* *Qui a vu Paul ?*).

La seule présence d'un clitique sujet postposé ne permet pas de trancher si on a affaire à un système du type postposition simple (*Que fais-tu ? Que fait ton père ? * Que ton père fait-il ?*; cf. ci-dessus § 1.3.) ou du type postposition complexe (*Pourquoi pleures-tu ? Pourquoi ton frère pleure-t-il ? ; * Pourquoi pleure ton frère ?*) — à moins que cette alternative ne soit purement artefact, et que la postposition du seul clitique neutralise les différences entre ces deux versions de l'interrogation. Pour le détail de la répartition entre postposition nominale simple et postposition complexe dans l'interrogation partielle, cf. Le Goffic 1997.

2.2. QU- (intégré, mis hors compte) + schéma de base

Une autre configuration, fréquemment réalisée, contrevient au type V2 : quand un mot (ou constituant) QU-, bien que partie intégrante de la proposition dont il occupe la première place, est en quelque sorte mis 'hors compte', et se trouve suivi de SVO (ou XVS).

a) en interrogation partielle

Ce peut être le cas dans certaines réalisations de l'interrogation partielle, dans un registre familier, en particulier (mais pas exclusivement) si le sujet est clitique :

Où tu as mis la clé ?
Quelle heure il est ?

b) en subordonnée : schéma de base derrière QU- intégré

C'est aussi, et très massivement, le cas dans la plupart des subordonnées, où cette configuration est la réalisation non marquée. Tout se passe comme si le constituant QU-, bien que faisant partie intégrante de la subordonnée en tant qu'actant ou circonstant, ne 'comptait pas' comme terme X, pas plus que le *que* complétif (cf. § 1.2.) ou une simple 'conjonction'

extérieure à la subordonnée. On retrouve donc l'ordre de base derrière QU-, c'est-à-dire le plus souvent SVO, mais aussi, le cas échéant, l'inversion stylistique XVS.

Exemple en percontative :

Je ne sais pas où Jean est allé

— avec inversion stylistique : *Je ne sais pourquoi de ces ruines émanait une telle mélancolie.*

Exemples en relative :

Avec profit, car Claire adorait une pièce que Diana abhorrait. [Sagan]

Dans un milieu où les talents s'arrachent, les meilleurs techniciens ont tenté en vain de s'approprier le champion. [Le Monde]

— avec inversion stylistique : *C'est une histoire dans laquelle aux rires succèdent les pleurs.*

Exemples en intégrative :

Jean est parti quand Paul est entré

Mon père dit du roi de Ferrante qu'il joue de sa perfidie comme le bébé joue avec son pied. [Montherlant]

— avec inversion stylistique : *Il allait sortir, quand de la rue monta une clameur assourdissante.*

Exemple en clivée :

C'est ici que les Athéniens s'atteignirent

— avec inversion stylistique : *C'est ainsi que d'un mal sort parfois un bien.*

3. Concurrences

Nous distinguerons :

- d'une part la concurrence entre le schéma de base et les autres schémas : la question tourne en fait autour du statut de QU- : est-il intégré à la proposition subséquente, en position X ; ou est-il 'hors compte' ?

- d'autre part la concurrence, à l'intérieur du schéma de base, entre SVO et XVS.

3.1. Concurrence QU- (intégré) = X vs. QU- (non intégré) hors compte

a) concurrence QU- VS vs. QU- X V Y (QU-SVO ou QU-XVS)

Dans l'interrogation partielle, c'est l'opposition (concurrence) entre *Où vas-tu ?* et *Où tu vas ?* — ou, pour l'illustrer avec des sujets nominaux :

<i>Où est allé ton frère ?</i>	vs	<i>Où ton frère est allé ?</i>
<i>Comment est arrivé cet accident ?</i>	vs	<i>Comment cet accident est arrivé ?</i>
<i>Quelle langue parlaient les Gaulois ?</i>	vs	<i>Quelle langue les Gaulois parlaient ?</i>

Le critère du registre vient immédiatement à l'esprit, comme facteur corrélatif (sinon explicatif) de la différence, mais ce critère ne s'applique pas aux exemples en subordonnée, dans lesquels les deux versions sont également acceptables et naturelles, non marquées :

l'histoire que me racontait mon père vs *l'histoire que mon père me racontait*
l'endroit où travaillait mon père vs *l'endroit où mon père travaillait*
Je sais où est allé Jean vs *Je sais où Jean est allé.*

Bien que l'attention tende à se focaliser sur la place du sujet nominal par rapport au verbe (antéposition / postposition), donnant ainsi l'impression d'une problématique de choix entre deux structures formant couple, il s'agit en fait d'un choix entre deux configurations dissymétriques : d'une part une réalisation du schéma de base, à trois termes, avec QU- initial = X, suivi du verbe, et, à sa droite, du sujet ; d'autre part un schéma mettant à part QU- initial, et développant à sa suite le schéma de base (la plupart du temps dans sa version prototypique SVO).

Dans le cas des subordonnées (percontatives ou relatives), la distinction entre l'ordre QU- V S et l'ordre QU- S V (O) permet, dans certains cas privilégiés, d'opposer un fonctionnement intraprédicatif et un fonctionnement extraprédicatif ou exophrastique d'un même marqueur QU-. Si le terme en QU- fonctionne comme une variable de circonstant extraprédicatif ou exophrastique (et non plus comme une variable d'actant ou de circonstant intraprédicatif), c'est-à-dire s'il est extérieur au noyau de la proposition, son extériorité se traduit par sa 'mise hors compte' positionnelle, et on retombe alors sur l'ordre 'QU- (hors compte) S V (O)'. Comparer, à cet égard, les deux couples d'exemples suivants :

Toute la soirée, je me suis demandé comment fonctionnait le cerveau d'une fille. [Djian]
 (= « fonctionnait de quelle manière » : portée intraprédicative, qualifie le verbe ; ordre QU- V S)
 vs. *Toute la soirée, je me suis demandé comment le cerveau d'une fille pouvait fonctionner*
 (= « comment il se faisait que P » : portée extraprédicative, qualifie l'entier de la relation prédicative ; ordre S V)

Quand on dit que la grandeur ou la forme vraie ne sont que la loi constante selon laquelle varient l'apparence, la distance et l'orientation, on sous-entend que (...). [Merleau-Ponty]
 (= « l'apparence, la distance et l'orientation varient selon une loi constante » : portée intraprédicative, qualifie le verbe ; ordre QU- V S)
 vs. *Nous restons impassibles devant l'affirmation selon laquelle la liberté ne peut être limitée.* [Déclaration universelle des Droits de l'Homme]
 (= « selon laquelle il est vrai que P » : portée exophrastique ; ordre S V)

b) concurrence QU- VS (schéma de base) vs. QU- (S) V-il (QU- + inversion complexe)

Les mêmes facteurs de plus ou moins grande extériorité de QU- se retrouvent dans la concurrence entre inversion simple et inversion complexe dans l'interrogation. Soient par exemple les deux questions posées à propos d'un livre, et dans lesquelles ne jouent ni risque d'ambiguïté ni problème de longueur :

- a) *Comment l'ont trouvé tes amis ?*
- b) *Comment (tes amis) l'ont-ils trouvé ?*

L'énoncé b) peut être suivi en réponse soit de *Passionnant !* (avec *comment* adverbe de qualité, attribut de l'objet), soit de *En fouinant chez des bouquinistes* (avec *comment* adverbe de manière, circonstant), alors que l'énoncé a) n'admet pas cette dernière réponse. L'énoncé a) ne possède donc que la lecture dans laquelle *comment* est le plus étroitement rattaché au verbe

(*trouver* + N objet + attribut de l'objet; *trouver* = expression d'un jugement), et n'a pas celle dans laquelle *comment* est un simple circonstant par rapport au noyau prédicatif *trouver quelque chose* (par un certain moyen, avec *trouver* = *découvrir*). Ce constat est bien conforme au principe général de la plus grande 'extériorité' de l'interrogation par postposition complexe.⁵

3.2. concurrence SVO vs. XVS : un choix significatif

Qu'il s'agisse des indépendantes ou des subordonnées, on constate que le schéma typique de la survivance de V2 — à savoir le schéma X V S (avec sujet nominal postposé) — obéit à une série de conditionnements qui apparaissent en définitive non pas comme des contraintes mécaniques, mais comme des mécanismes porteurs de sens (cf. Fuchs 1997, Fournier & Fuchs 1998, Fuchs & Fournier 2004, Fuchs 2006).

a) conditionnement syntaxique et sémantique

Sont associés en particulier à XVS :

(i) un V intransitif, réfléchi, passif ou en emploi absolu :

Dans la salle à manger brillent deux lampes à gaz d'essence. [Robbe-Grillet]

La zone où se dressent la table et les chaises est recouverte d'une natte en fibre. [Robbe-Grillet]

Au milieu de celle-ci figure déjà un autre plat intact, où, sur fond de sauce brune, sont rangés l'un près de l'autre trois oiseaux de petit format. [Robbe-Grillet]

De l'autre côté de cette barre, deux bons mètres au-dessous du niveau de la terrasse, commence le jardin. [Robbe-Grillet]

(ii) un V syntaxiquement et sémantique congruent avec X (X fortement régi ; X locatif avec un V du domaine spatial) :

Le flot des lourdes boucles aux reflets roux frémit aux moindres impulsions que lui communique la tête. [Robbe-Grillet]

(...) une surface blanche uniforme où vient à son tour se poser la main de Franck (...). [Robbe-Grillet]

(iii) un V sémantiquement « faible », voire « vide », de type localisation, possession/appartenance, ou un V modal :

Elle a ainsi le fauteuil de Franck à sa gauche, et sur sa droite — mais plus en avant — la petite table où sont les bouteilles. [Robbe-Grillet]

Mais la troisième rangée n'a, elle encore, que vingt-deux plants, au lieu des vingt-trois que comporterait le nouveau rectangle. [Robbe-Grillet]

(...) comme s'il redoutaient le grand saut que voulaient leur faire accomplir les hommes (...). [Frison-Roche]

⁵ Même jeu en subordonnée : *Je ne sais pas comment l'ont trouvé tes amis* vs. *Je ne sais pas comment tes amis l'ont trouvé.*

A l'inverse, dès lors que jouent des conditions co—textuelles opposées, c'est l'antéposition du sujet nominal qui est de règle. Ainsi en présence d'un complément d'objet direct nominal :

Il nettoie le mur sur lequel les élèves ont écrit des graffitis.

ou d'un V non congruent avec X :

A droite la porte du bureau est entrebâillée. [Robbe-Grillet]

ou encore avec un V sémantiquement « plein » :

Elle donna l'ordre à son domestique de faire porter six bouteilles de champagne à Vorontsov, ce dont ses amis la dissuadèrent. [Besson]

L'opposition entre postposition et antéposition du sujet nominal, pour un même lexème verbal, permet d'opposer un fonctionnement « faible » vs. « fort » de ce V (cf. Wall 1980) :

L'objectif que recherche le gouvernement est pourtant fort clair [Paris-Match ; cit. Wall]
vs. *A l'allure de doux voyou (...) avaient succédé une vraie beauté et un talent chaque jour plus sûr, que les grands metteurs en scène recherchaient* [L'Express ; cit. Wall]

Le long du mur courait une vigne vierge (statique)
vs. *Le long du mur un jeune garçon courait* (dynamique)

Les contraintes syntaxico-sémantiques qui viennent d'être rappelées à propos du schéma X V S ont pour effet, une fois placé en X un élément autre que le sujet, d'attirer V près de ce X et donc de placer celui-ci en deuxième position — le sujet ne pouvant dès lors que se trouver en troisième position.

b) conditionnement discursif

Il existe, par ailleurs, des raisons d'ordre discursif qui peuvent également conduire à opter pour ce schéma, même lorsque l'antéposition du sujet serait structurellement possible. On est alors dans le domaine de la structuration communicative de l'énoncé : postposer le sujet nominal, c'est le positionner dans la partie rhématique de l'énoncé. C'est ce qui se passe lorsque l'énonciateur cherche à « mettre tout le poids » sur ce sujet. Cela se produit en particulier avec un V sémantiquement approprié au sujet (càd peu informatif) :

Arrondissant les épaules, comme toujours quand pesait sur elle le poids des affaires publiques, la régente alors insista gravement sur la nécessité de brider l'insubordination populaire (...). [Yourcenar]

ou lorsque le groupe sujet est particulièrement développé :

A côté de nous consummaient des Arabes, réfugiés par paquets sur les banquettes et qui somnolaient ". [Céline ; cit. Damourette & Pichon]

Il contient une purée jaunâtre, d'ignames probablement, d'où s'élève une mince ligne de vapeur, qui soudain se courbe, s'étale, s'évanouit sans laisser de trace pour reparaitre aussitôt, longue, fine et verticale, au-dessus de la table. [Robbe-Grillet]

A l'inverse, on comprend qu'un groupe verbal long et développé, construit autour d'un V sémantique fort, soit candidat à la rhématisation — ce qui conduit à antéposer le sujet :

Or, tous les auteurs du recueil ont pris garde d'éviter ce piège assez grossier, où Monsieur Edelman s'évertue à vouloir les faire tomber. [Le Monde]

Aucun bruit ne pénètre à l'intérieur quand une silhouette passe au dehors devant l'une d'elles, longeant la maison à partir des cuisines et se dirigeant du côté des hangars. [Robbe-Grillet]

Conclusion : un schéma V2 qui résiste ?

Toutes choses égales par ailleurs, on observe que V2 est davantage attesté dans les interrogatives et les subordonnées que dans les indépendantes. On y trouve en effet beaucoup moins de périphériques, et par ailleurs le champ d'application de V2 y est plus large puisque, contrairement à ce qui se passe dans les indépendantes, il est possible d'avoir un QU- en fonction de c.o.d. : *l'histoire que racontait mon père*. Dans les indépendantes au contraire, V2 semble plus marqué et avoir un champ d'application moins large.

Mais, paradoxalement, V2 semble plus menacé dans les subordonnées que dans les indépendantes, du fait du placement possible de S après QU- et avant V — d'où un verbe en troisième position, comme nous venons de le voir.

Ce phénomène est communément expliqué par une réinterprétation qui a pour effet de remplacer un schéma de positions (V2) par un schéma de fonctions (sujet – verbe). Cette réinterprétation est devenue le schéma typique, non marqué, de l'indépendante (à partir des cas prototypiques où X = S), qui tend ensuite à être plaqué sur les subordonnées (d'où un déplacement des constituants vers la droite, du fait que X = QU-, qui aboutit au schéma QU- S V).

Mais il demeure que le français continue à être dominé par un schéma ternaire (incluant QU- ou lui faisant suite), dans lequel le verbe occupe toujours la seconde position (V2), et que des possibilités de variation de la place du sujet nominal (antéposition / postposition) par rapport au verbe continuent à être exploitées ; l'ordre X V S, plus ou moins marqué selon les cas, plus ou moins grevé de limitations diverses, continue à s'utiliser, moins comme variante que comme moyen d'expression irremplaçable en tant que tel.

On peut trouver dans les relatives un concentré emblématique de la situation : à côté de la forme canonique 'moderne' *l'histoire que mon père me racontait*, la persistance banalisée de la forme 'ancienne' à inversion *l'histoire que me racontait mon père* est remarquable : trop élevée pour une langue SVO, trop faible pour une langue V2. Ne serait-ce pas le signe que le français est encore entre les deux ?

Et pourquoi ce maintien de l'ordre ancien dans les subordonnées ? C'est Bernard Combettes qui, portant comme à son habitude un regard éclairant sur l'évolution, nous propose une très plausible clé de l'énigme (cf Combettes 1999) : une plus grande solidarité entre les éléments du prédicat (au premier chef le verbe et l'objet) peut aboutir tantôt, dans le cas général, à banaliser l'ordre SVO, tantôt, dans des configurations particulières, à refuser l'insertion du sujet entre un objet nécessairement antéposé (tel que le relatif *que*) et le verbe, ce qui aboutit à l'ordre XVS.

Références

- COMBETTES, B., 1999 : « Quelques caractéristiques de l'évolution du syntagme verbal en français », *Verbum*, XXI-3, pp. 271-287
- FOURNIER, N. & C. FUCHS 1998 : « Place du sujet nominal et opérations de thématization », *Cahiers de Praxématique*, 30, pp. 55-88.
- FUCHS, C. & N. FOURNIER, 2004 : « Du rôle cadratif des adverbiaux initiaux selon la position du sujet nominal », *Travaux de Linguistique*, 47, pp. 79-109.
- FUCHS, C. (ed.) 1997 : *La place du sujet en français contemporain*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- FUCHS, C. 1997 : « La place du sujet nominal dans les relatives », dans C. Fuchs (ed.), pp. 135-178.
- FUCHS, C. 2006 : « Locatif spatial initial et position du sujet nominal : pour une approche topologique de la construction de l'énoncé », *Linguisticae Investigationes*, XXIX-1, pp. 61-74
- GUIMIER, C. 1997 : « La place du sujet clitique dans les énoncés avec adverbe initial, dans C. Fuchs (ed.), pp. 43-96
- HERSLUND, M., 2006 : « La topologie du français à la lumière de deux autres systèmes : le danois et l'ancien français », *Linguisticae Investigationes*, XXIX-1, pp. 103-112
- LE BIDOIS, R., 1952 : *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine*, Paris : d'Artrey.
- LE GOFFIC, P., 1997 : « Forme et place du sujet dans l'interrogation partielle », dans C. Fuchs (ed.), pp. 15-42
- WALL, K., 1980 : *L'inversion dans la subordonnée en français contemporain*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, 30.